



Comité Départemental de Côte-d'Or
de la Fédération Française de
Cyclotourisme

Détail des annexes au compte rendu de l'Assemblée Générale 2019 du Comité Départemental de Cyclotourisme de Côte-d'Or

Tenue le 1^{er} février 2020 à Comblanchien



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

Liste de présence à l'assemblée générale du Codep 21 du 1^{er} février 2020 à Comblanchien		
N° du Club	Club	Noms
00022	Cyclos Bourguignons	Chabeuf M.
00022	Cyclos Bourguignons	Lauvergne G.
00688	Cyclos Randonneurs Dijonnais	Lonjaret G.
00688	Cyclos Randonneurs Dijonnais	Lonjaret Y.
00688	Cyclos Randonneurs Dijonnais	Petite JL
00694	Chantalistes SC	Blanchard B.
00694	Chantalistes SC	Blanchard P.
00694	Chantalistes SC	Brion Y.
00694	Chantalistes SC	Brousse C.
00694	Chantalistes SC	Brousse JM
00694	Chantalistes SC	Champy MC
00694	Chantalistes SC	Franceschi A.
00694	Chantalistes SC	Gailliard S.
00694	Chantalistes SC	Villarmet H.
00963	Cercle Laïque Marsannay	Bourdillat AM
00963	Cercle Laïque Marsannay	Bourdillat B.
00963	Cercle Laïque Marsannay	Charlopin B.
00963	Cercle Laïque Marsannay	Diot Ch.
00963	Cercle Laïque Marsannay	Martinet JP
01813	Les Cyclos du Pays d'Arnay	Cantereau F.
01813	Les Cyclos du Pays d'Arnay	Peillon M.
01899	ASCVEC	Bridant B.
01899	ASCVEC	Chaudron L.
01899	ASCVEC	Jacquot G.
01899	ASCVEC	Latour C.
01899	ASCVEC	Latour M.
01899	ASCVEC	Thevenard M.
02009	Cyclos Randon. Montbardois	Baudon H.
02009	Cyclos Randon. Montbardois	Baudon Ph.
02009	Cyclos Randon. Montbardois	Desautels M.
02099	ASPTT Cyclotourisme Dijon	Ferrari R.
02099	ASPTT Cyclotourisme Dijon	Mougin JM
02278	USC Venarey-les-Laumes	Bagnariol B.
02278	USC Venarey-les-Laumes	Huguenot P.
02379	Vélo Club Seurois	Donzel A.
02379	Vélo Club Seurois	Frerot Y.
02379	Vélo Club Seurois	Lhomme E.
02379	Vélo Club Seurois	Verpaux P.

N° du Club	Club	Noms
02404	Beaune Cyclos	Balech M.
02404	Beaune Cyclos	Gauthrot J.M.
02404	Beaune Cyclos	Gauthrot M.
02404	Beaune Cyclos	Jaillet E.
02404	Beaune Cyclos	Jaillet P.
02404	Beaune Cyclos	Lepy J.
02404	Beaune Cyclos	Tavernier J.
02452	ASC Chevigny	Duquesne J.M.
02452	ASC Chevigny	Enrietto JC
02452	ASC Chevigny	Enrietto M.
02452	ASC Chevigny	Forest D.
02452	ASC Chevigny	Guernic D.
02452	ASC Chevigny	Lagrange F.
02452	ASC Chevigny	Pinel B.
02452	ASC Chevigny	Rouget J.
02452	ASC Chevigny	Sassi J.
03073	ALC Longvic	Bareille M.
03073	ALC Longvic	Ducrot JL
03322	Chatillon cyclotouriste	Leroy M.
03322	Chatillon cyclotouriste	Saintemarie P.
03560	ASC St APO	Barbey Ch.
03560	ASC St APO	Boyaux Ch.
03560	ASC St APO	Véret E.
03614	Cyclo Randonneur Auxonnais	Brulé N.
03614	Cyclo Randonneur Auxonnais	Cuzzolin A.
03614	Cyclo Randonneur Auxonnais	Lacenaire D.
04103	Cyclos St-Usage	Gauffinet F.
04103	Cyclos St-Usage	Leblanc M.
04103	Cyclos St-Usage	Variot G.
04158	Saulieu Vélo Club	Infante J.
04158	Saulieu Vélo Club	Millot G.
04469	ACT Selongey	Chudziak Ph
04750	Club Brazey Cyclos	Grivelet A.
04750	Club Brazey Cyclos	Perron D.
04750	Club Brazey Cyclos	Rousseau JM
05035	Cyclo Club du Val d'Is	Stocklosa Ch.
05408	Cyclos Ste-Marie-la-Blanche	Dupuis G.
05687	Cyclo VTT Loisirs Nolay	Gonin J.C.
06385	VCPA	Bassard D.
06385	VCPA	Camp M.
06385	VCPA	Desbois Ch.
06950	AS Quetigny	Mathely Ph

N° du Club	Club	Noms
06950	AS Quetigny	Nicolardot M.
07219	Vélo Club Semurois	Collin B.
07219	Vélo Club Semurois	Durupt C.
07432	Cyclotille Genlis	Bonnin A.
07432	Cyclotille Genlis	Dupuis F.
07502	Les Pierres qui roulent	Pfister V.
07502	Les Pierres qui roulent	Rousseau G.
07502	Les Pierres qui roulent	Serafin D.
07502	Les Pierres qui roulent	Vigot G.
07502	Les Pierres qui roulent	Vigot S.
07644	Randonneurs de Villers-les-Pots	Besson Ph.
07644	Randonneurs de Villers-les-Pots	Ville S.
07947	ASL Aiserey	Jacquet G.
07947	ASL Aiserey	Marchand M.
08159	Tandem Club Dijonnais	Salvin S.
99021	Membres Individuels Côte-d'Or	Bochard M.
99021	Membres Individuels Côte-d'Or	Regnault M.



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

RAPPORT MORAL – ASSEMBLEE GENERALE 2019 Samedi 1er Février 2020 à COMBLANCHIEN (21)

Monsieur le Maire,
Monsieur le Député,
Madame la Conseillère Départementale,
Monsieur le Président de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges,
Madame la Représentante de la Présidente de Côte-d'Or Tourisme,
Monsieur le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or,
Madame la Vice-Présidente du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre,
Monsieur le Représentant de la Fédération Française de Cyclotourisme et Président régional de Bourgogne-Franche-Comté de la FFCT,
Madame et Monsieur les censeurs aux comptes,
Mesdames et Messieurs les Présidents, chères amies et chers amis cyclotouristes,

Je voudrais tout d'abord remercier le club de Comblanchien, Les Pierres Qui Roulent, jeune club particulièrement dynamique de notre côte viticole, qui spontanément s'est proposé pour accueillir notre assemblée générale 2019. Il m'est difficile ici de dire « merci Monsieur le Président » puisque le club est administré par une présidence collégiale. Merci à vous tous, dirigeants et licenciés, qui avez tout mis en œuvre pour bien nous recevoir, et pour avoir organisé ce matin à l'intention de tous les dirigeants de nos clubs cyclotouristes de Côte-d'Or réunis pour des échanges avant AG, une visite d'un monument du patrimoine local, les célèbres Carrières de Comblanchien.

Les Pierres Qui Roulent, un nom tout-à-fait atypique pour un club de vélo, un nom qui veut valoriser sa spécificité territoriale, qui traduit bien l'essence-même de notre fédération, le tourisme par et à travers le vélo.

Et merci à vous, Monsieur le Maire, pour mettre gracieusement à notre disposition votre salle des fêtes et pour nous offrir le vin d'honneur en clôture de notre assemblée.

Chaque année apporte son lot de tristesse et de douleur pour nombre d'entre nous, douleur personnelle et familiale qui affectent bien souvent l'ensemble des licenciés de nos clubs. Et en ce début d'assemblée, nous avons une pensée toute particulière pour ceux d'entre nous qui ont perdu une maman, un père, une fille partie beaucoup trop jeune, un conjoint, un frère ou une sœur, un proche.

J'ai également une pensée pour tous nos licenciés particulièrement diminués du fait de l'âge, de la maladie, ou de l'accident, et qui souffrent de ne plus pouvoir accompagner leurs amis lors de nos randonnées et sorties vélo.



Notre saison 2019 vient de se terminer, et je voudrais tout d'abord revenir sur **nos effectifs qui sont en hausse**. Au 31 décembre 2019, nous étions 1323 licenciés en Côte-d'Or, contre 1319 en 2018 et 1316 en 2017, soit une hausse certes insignifiante, mais hausse malgré tout, qui confirme celle déjà enregistrée l'année précédente. Il s'agit bien là d'un élément encourageant, quand on sait que les effectifs nationaux sont plutôt à la baisse.

Je salue ici deux décisions prises par nos instances fédérales. La 1^{ère} est à attribuer à notre fédération qui rétrocède depuis 2019 une partie des cotisations fédérales aux clubs qui œuvrent pour le développement du cyclotourisme, en adéquation avec la politique fédérale. Sans être exhaustif, je citerai ici l'organisation d'une fête du vélo et de cyclo-découvertes à destination d'un large public non licencié avec convention de pré-accueil, la participation du club aux différentes AG des instances fédérales, l'augmentation de nos licenciés et des abonnés à la revue Cyclotourisme, la participation aux stages de formation. Chaque club peut suivre sa progression dans son bilan action sur le site FFCT.

La seconde décision que je salue est à mettre à l'actif de notre comité régional, qui a pris la décision de rembourser la cotisation pour toute nouvelle licenciée dame en Bourgogne-Franche-Comté en 2019. Certains clubs, pas assez à mon sens, ont su bénéficier de cette aide ; je pense à ce club qui, le dernier jour d'ouverture du site fédéral, a enregistré 4 nouvelles adhésions de dames.

Augmentation du nombre de licenciés, je me permets de citer ici les clubs qui ont connu la plus forte évolution : Tandem Club Dijonnais +54%, Saint-Usage +35%, Montbard +21%, Brazey +15%, USCVL Venarey +12% , Selongey +11%, Chevigny +10%, Quétigny +9%, sans oublier de citer nos Membres Individuels +40%, qui ont bénéficié notamment d'anciens licenciés d'Is-sur-Tille, vu la ré-affiliation plus que tardive de ce club.

Avec 1323 licenciés et 37 clubs pour une moyenne de 36 licenciés, dont le groupement des Membres Individuels, nous restons bien **un Codep important**, situé dans la 1^{ère} moitié des 95 comités départementaux, et nous restons bien et de loin le 1^{er} Codep de la région, avec plus du quart des clubs de Bourgogne-Franche-Comté et plus de 28% des effectifs régionaux. Le groupe des Membres Individuels de Côte-d'Or représente même le tiers total des MI du comité régional de Bourgogne Franche-Comté. Pour notre Codep en 2019, 7 clubs comptaient plus de 60 licenciés, 5 entre 40 et 60 licenciés, 9 moins de 20 licenciés, 16 de nos clubs soit près de 45% ayant entre 20 et 35 adhérents. Nous sommes donc globalement face à de petites unités qui ne devraient que progresser quand on sait le nombre important de personnes qui pratiquent le vélo non compétitif sur nos territoires. A chacun de nos clubs donc d'être inventif et attractif pour accueillir de nouveaux adeptes de la bicyclette, si chacun de nos licenciés s'y emploie.

Avec 256 dames pour 1067 messieurs, nos féminines représentent plus de **19% de nos effectifs, chiffre en hausse** mais encore légèrement inférieur à la Bourgogne- Franche-Comté (22%), et bien supérieur à la moyenne FFCT de 17%. Les clubs de Sainte-Marie-la-Blanche et de Seurre détiennent toujours la palme de la représentation féminine avec 48% de dames, suivis de Belleneuve et Chevigny (33%), de Quétigny (32%), de l'ASPTT Dijon et des Chantalistes (31%).

Encore trop de nos clubs ne donnent pas aux dames la place qu'elles méritent ; les aides financières reconduites par notre Coreg ne devraient que favoriser une meilleure progression, à chaque club d'en profiter.

Merci ici à toutes celles et à tous ceux qui s'investissent pour un bon développement du cyclotourisme par et pour les dames, félicitations ici à notre commission féminine départementale pour son organisation maintenant traditionnelle d'un voyage de 3 jours destiné aux dames, et encouragements à cette même commission qui met tout en œuvre pour la réussite du voyage itinérant « Toutes à vélo Toulouse 2020 », entre Beaune et Toulouse mi-septembre qui va permettre de rejoindre le plus grand peloton des quelque 5000 cyclistes dames venues de toute la France et de l'étranger..



Siège Social : Maison des Associations - Boîte U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

Quant à **nos jeunes**, trop peu nombreux dans notre département, leur nombre affiche pourtant une **belle progression** qui les a fait passer de 15 à 25 en 2019, chiffre quasiment atteint à ce jour alors que nous ne sommes qu'au début des inscriptions. Félicitations doivent être adressées au club de Selongey où les moins de 18 ans représentent 30% de l'effectif, et Montbard avec 20%. A chacun des encadrants ou futurs encadrants, sachez que vous pouvez compter sur votre Codep pour prévoir des formations de qualité destinées à un meilleur accueil de nos jeunes.

Je veux maintenant évoquer le **dynamisme et l'activité de vos clubs**. Vous êtes de plus en plus nombreux -- un record avec 22 sollicitations en 2019-- à inviter votre Codep à vos assemblées générales ou autres manifestations, et je tenais ici à vous en remercier. Quelle belle marque de sympathie, de reconnaissance et de confiance. Nous répondons toujours favorablement à vos demandes, sachant toujours trouver un interlocuteur au sein de notre comité même si plusieurs AG se déroulent simultanément.

Je tiens à vous féliciter pour la très grande **qualité de vos AG et des beaux projets de club** que vous portez.

Le calendrier départemental de nos manifestations est particulièrement riche en Côte-d'Or, et vous faites toujours preuve de grande compréhension lorsque des arbitrages sont nécessaires. Contrairement à ce que j'ai pu voir écrit ici ou là, sachez que votre Codep respecte chacun de vos clubs et chacune de vos organisations sans aucune distinction.

Je voudrais également exprimer l'immense satisfaction de votre comité lorsqu'il a reçu **4 nouvelles candidatures pour cette AG**, ce qui permettra pour la dernière année de l'olympiade de pourvoir la totalité des 15 postes prévus par nos statuts, si bien sûr vos votes sont favorables, ce dont je ne doute pas. Car avoir des comités directeurs étoffés est bien une préoccupation majeure de nos associations, vous le savez bien, et constituer un bureau est souvent tâche bien difficile surtout lorsque certains de nos licenciés ont peur de s'engager. J'adresse ici des félicitations toutes particulières au nouveau président du club du Val d'Is, club qui a failli mourir faute de nouveau président volontaire en début d'année 2019, et qui en novembre seulement s'est ré-affilié, après avoir trouvé l'homme providentiel. Bravo à lui ! Oui, nous devons avoir des clubs administrés et bien structurés, ils ont plus que jamais leur raison d'être et doivent être un plus dans notre monde où les réseaux sociaux prennent de plus en plus d'importance, favorisant des rassemblements de circonstance et sans calendrier préalablement organisé.

Nous **appartenons à une grande fédération, la FFCT**. Elle a su s'afficher récemment avec un nouveau bloc-marque reprenant le terme « vélo », qui traduit bien notre volonté de rassembler tous les pratiquants du vélo en dehors de la compétition, sur route, sur chemin, à VTT ou VTC, avec vélo-gravel, avec machines adaptées ou non, ou avec VAE vélo à assistance électrique. Notre fédération s'adresse à tous, aux familles, aux cyclos contemplatifs comme aux plus sportifs, pour de courtes balades ou pour de grandes épreuves d'endurance. Les 3 types de licences proposés aujourd'hui doivent également être salués. Pour mémoire, je citerai 2 thèmes plus que jamais d'actualité, qui ont fait l'objet de 2 ateliers lors de la dernière AG de notre fédération à Angers en décembre 2019 : la sécurité, et la transition numérique, qui doivent rester au cœur de nos réflexions.

Nous disposons d'une excellente revue, la revue Cyclotourisme. Je pense qu'elle devrait être mieux proposée, certains clubs n'en parlent même pas dans leurs documents de prise de licence.

Depuis toujours, **nos objectifs** restent les mêmes : sport de nature par excellence, à travers des clubs dynamiques et accueillants, à la convivialité si possible débordante, et à partir d'activités adaptées à tous licenciés ou non, nous devons être des acteurs du sport-santé et du bien-être intergénérationnel, et bien sûr du Tourisme à partir d'itinéraires adaptés, avec un rôle d'expert auprès des municipalités et intercommunalités.



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

Avant de terminer, je n'oublierai pas **remercier tous nos partenaires**, la Ville de Dijon qui met à notre disposition à titre gracieux ses salles de la Maison des Associations pour nos réunions et journées de formation, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or qui depuis 6 ans dans le cadre de sa politique en faveur des sports de nature et d'une convention renouvelée annuellement, nous verse 5000 euros, Côte-d'Or Tourisme qui nous propose ses outils de communication, le Comité Olympique CDOS 21 qui entre autres nous facilite les formations au secourisme PSC1, le comité CDRP qui a facilité la formation de nos baliseurs VTT, et tous les élus qui travaillent pour la création d'aménagements et de sentiers destinés à la pratique du vélo.

Je tiens aussi à remercier ici publiquement toute l'équipe de votre Codep, en y intégrant dès maintenant les 4 futurs membres, équipe qui travaille avec grand professionnalisme particulièrement reconnu par notre principal partenaire, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or et par tous les institutionnels.

Mes remerciements vont enfin à vous, présidents, dirigeants et licenciés des clubs pour votre présence à cette assemblée et pour votre engagement.

Notre saison 2020 vient de débiter. A ce jour, à l'exception du Tandem Club Dijonnais qui tient son AG ce soir, tous nos clubs se sont ré-affiliés et nous comptons déjà plus de 1100 licenciés, bon présage pour voir encore s'accroître nos adhérents, d'autant plus que le club d'Is-sur-Tille resté en sommeil en 2019 a déjà dépassé ses chiffres de 2018.

A la présidence de votre Codep pendant 18 saisons, --j'ai traversé 5 olympiades --, j'ai pensé qu'il était temps de passer la main à quelqu'un de plus jeune et de mettre fin à mes fonctions de président. J'ai dirigé votre Codep avec enthousiasme et passion, les derniers témoignages reçus tant du Département que de certains clubs en attestent largement. Je ne quitte pas le Codep pour autant dont j'assumerai la présidence jusqu'au 21 février, date de la 1^{ère} réunion de notre nouveau comité qui élira son prochain bureau.

Votre nouveau président disposera d'une équipe complétée, dans un Codep dont je viens de présenter les atouts, qui de plus pourra mieux communiquer à partir du site internet qui vient tout juste d'être créé. Il continuera de bien vous représenter et de représenter au mieux le cyclotourisme tant auprès des instances fédérales que des différentes collectivités, départementales ou plus locales.

Bien que la saison des vœux soit terminée, je souhaite à chacun d'entre vous, à chacun de vos adhérents et à chacun de vos clubs, d'être de véritables **ambassadeurs du tourisme à vélo**, auprès de vos proches et amis, auprès des élus de vos communes et communautés de communes, de vos cantons, et auprès des offices de Tourisme et de tous les acteurs du tourisme de vos secteurs.

Chères amies cyclotouristes, chers amis cyclotouristes, à tous, je souhaite une belle saison 2020, avec de nombreuses randonnées riches en partage et en découverte, et que chacun à notre place, nous sachions valoriser ce récent slogan de notre fédération qui nous devient maintenant familier

A VELO TOUT EST PLUS BEAU !

Le Président
Jacques ROUGET



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

Rapport d'activités 2019

Le fonctionnement du CODEP avec ses différentes réunions

Notre précédente AG, l'AG 2018 de notre Comité départemental de Cyclotourisme de Côte-d'Or, s'est déroulée le samedi 2 février 2019 à MONTBARD. Après l'élection de Pascal HUGUENOT l'année précédente et sans nouvelle candidature pour 2019, votre/notre comité directeur a fonctionné avec 12 membres sur les 15 possibles jusqu'au 4 novembre 2019, date de la démission de Jacques Gilles.

Au cours de la saison 2019, votre comité s'est réuni les 18 janvier, 22 février, 5 avril, 10 mai, 5 juillet, 6 septembre, 8 novembre et 13 décembre 2019.

De plus, un bureau réduit s'est réuni les 28 et 30 janvier, 4 mars, 23 août, 16 septembre et 27 décembre.

Le 15 janvier, les comptes 2019 ont été présentés aux 2 censeurs aux comptes.

A noter les différents déplacements à Montbard pour l'organisation de l'AG 2018 (dont le 31 janvier 2019).

Pour 2019, le bureau constitué en début de l'olympiade est resté inchangé :

Président : Jacques ROUGET

Vice-président : Eric VERET

Secrétaire : Jean Paul MARTINET

Secrétaire-adjointe : Anne Marie BOURDILLAT

Trésorier : Christian DESBOIS

Suite à la création d'une commission Gravel au dernier trimestre 2018, les **commissions** sont les suivantes :

Tourisme - Séjours : Pascal HUGUENOT

Sport-Santé : Yann LONJARET

VTT : Bernard BOURDILLAT- Luc CHAUDRON- Eric VERET - Yann LONJARET

Statistiques : Anne-Marie BOURDILLAT

Féminines : Martine THEVENARD - Anne-Marie BOURDILLAT

Sécurité : Eric VERET

Formation : Luc CHAUDRON- Pascal HUGUENOT- (Jacques GILLES jusqu'au 4 novembre)

Jeunes : Luc CHAUDRON- Philippe CHUDZIAK- (Jacques GILLES jusqu'au 4 novembre)

Sports adaptés : Martine THEVENARD

Gravel : Yann LONJARET



Le CODEP et le COREG Bourgogne Franche-Comté

Participation du CoDep (Président et plusieurs membres) le 10 février 2019 à POUILLY-EN-AUXOIS à l'assemblée générale annuelle 2018 du Comité Régional de Cyclotourisme de BFC.

Le Président a participé aux réunions du Comité Régional FFCT de Bourgogne-Franche-Comté à DOLE les 9 mars et 28 septembre et à POUILLY-EN-AUXOIS le 11 mai.

Le 2 mars 2019, le Codep était présent à la Journée Tourisme organisée à DIJON par le Comité régional FFCT, avec la participation de Marie Guignon, salariée de notre fédération en charge du dossier Tourisme et Villes et Territoires cyclables.

Le CODEP et la Fédération

Le Président était présent à l'assemblée générale de la FFCT les 7 et 8 décembre 2019 à ANGERS (49). Il était également présent le 21 septembre 2019 à PARIS au séminaire FFCT/structures COREG et CODEP, où ont été traités les thèmes suivants : nouvelle gouvernance du sport, transition numérique et moyens financiers internes à la FFCT.

Le Codep a organisé du 18 au 25 mai à VOGÜE (Ardèche) un séjour FFCT qui a accueilli une soixantaine de participants venant de toute la France. Ce séjour encadré par 4 moniteurs fédéraux dont 3 de Côte-d'Or était dirigé par Pascal HUGUENOT.

Le CODEP et les Jeunes

Du fait du manque de jeunes dans nos clubs de Côte-d'Or, le Codep n'a pas organisé de critérium départemental en 2019, tout comme ce fut le cas en 2018 et 2017.

2 Jeunes de Côte-d'Or, des clubs des Chantalistes Dijon et de Selongey, ont participé à la Semaine Nationale et Européenne des Jeunes (SNEJ) qui a eu lieu à LA FLECHE (72) du 6 au 14 juillet 2019. Le Codep a aidé financièrement ces 2 jeunes cyclos. Pour cette semaine des Jeunes, Jacques GILLES moniteur fédéral du Codep faisait partie de l'équipe d'encadrement de la délégation bourguignonne.

A noter les interventions de notre moniteur fédéral Luc CHAUDRON dans les écoles de son secteur et lors d'une animation à AUXONNE.

Le CODEP et les clubs de Côte-d'Or

Le Codep s'est toujours voulu proche de ses clubs, en répondant à leurs interrogations et sollicitations diverses (démarches, saisies, assurances, envoi de listes, déclarations diverses...), en veillant au bon équilibre du calendrier départemental de nos manifestations et en participant au maximum aux randonnées des clubs et remises des récompenses.

Concernant les invitations des clubs adressées au Codep pour participer à leur AG annuelle, l'année 2019 marque un record avec 22 sollicitations.

Aussi, votre Codep tient à remercier les clubs suivants: V.C. SEURRE, STE-MARIE-LA-BLANCHE, VCPA POUILLY-EN-AUXOIS, ACTS SELONGEY, IS-SUR-TILLE, CLM MARSANNAY, BRAZEY-EN-PLAINE, ASCVEC VAROIS, ASC ST-APOLLINAIRE, CHANTALISTES S.C. DIJON, U.C. CHENOVE, ASC CHEVIGNY-ST-SAUVEUR, C.C. SAINT-USAGE, C.R. MONTBARD, PQR COMBLANCHIEN, AS QUETIGNY, CYCLOS DU PAYS D'ARNAY-LE-DUC, ASPTT DIJON, CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS, USC VENAREY-LES-LAUMES, V.C. SEMUR-EN-AUXOIS et BEAUNE CYCLOS.

Ont représenté le Codep : Martine THEVENARD, Luc CHAUDRON, Eric VERET, Jacques ROUGET, Bernard et Anne-Marie BOURDILLAT, Jean-Paul MARTINET, Christian DESBOIS et Philippe CHUDZIAK.

A noter la présence du Président du Codep à VENAREY-LES-LAUMES pour la journée du 3 mai lors de la semaine de concentration des cyclos camping-caristes nationaux organisée par le club de l'USCVL de VENAREY-LES-LAUMES.

Le CODEP et la Formation

L'année 2019 aura été une année particulièrement riche et sans doute la plus active de ces 2 dernières décennies en ce qui concerne les stages de formation organisés par le Comité Départemental de Cyclotourisme de Côte-d'Or.

En effet ont été assurés par la commission Formation à la fois :

- 1 stage Educateur
- 1 stage Dirigeant
- 2 stages spécifiques.

Le stage éducateur « animateur-club » a eu lieu les 19 et 26 octobre 2019 à VAROIS-ET-CHAIGNOT. Animé par Jacques GILLES assisté de 3 autres moniteurs fédéraux, membres du Codep (Luc CHAUDRON, Pascal HUGUENOT et Jacques ROUGET), ce stage a accueilli **6 stagiaires** originaires de 4 clubs.

Le stage Dirigeant organisé le 3 mars 2019 à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR était animé par les membres du bureau du Codep. Cette formation a été particulièrement appréciée des **18 participants** venant de 8 clubs.

Le stage spécifique « cartographie numérique » s'est déroulé le samedi 9 novembre 2019 à DIJON avec **28 participants** issus de 10 clubs.

Le stage « Sécurité » du 14 décembre 2019 à Dijon a accueilli **29 licenciés** issus de 15 clubs de Côte-d'Or

Secourisme PSC1

Il y a lieu d'ajouter les formations PSC1 dispensées par l'ADPC (Protection Civile de Côte-d'Or) suivies en 2019 par 22 de nos licenciés côte-d'oriens. Ces stagiaires ont bénéficié de l'aide financière du Codep et du CDOS.

Le CODEP et les Féminines

- En 2019, le Codep a organisé un nouveau voyage itinérant à vélo sur 3 jours, du 31 août au 02 septembre, destiné aux dames des clubs de Côte-d'Or. Parti de POUILLY-EN-AUXOIS, ce voyage a conduit les 34 participantes dans le nord-Morvan.
- Remerciements doivent être adressés aux 2 messieurs qui traditionnellement accompagnent ces dames et assurent l'intendance, la logistique et la mécanique : Ghislain THEVENARD et Bernard BOURDILLAT.
- Outre la volonté de rassembler les dames, ce voyage s'est voulu être une excellente préparation à l'événement national et international de « Toutes à vélo - Toulouse 2020 » qui aura lieu en septembre 2020 et pour lequel la commission féminine s'est largement activée dans sa phase préparatoire.

Le CODEP et le Sport-Santé

Pas de journée spécifique organisée en 2019, puisque nous avons pris l'habitude d'organiser cette journée Santé tous les 2 ans.

A noter que notre médecin Yann LONJARET se tient à la disposition des clubs pour des animations relatives au sport-santé.

Le CODEP et le CDOS Comité Départemental Olympique et Sportif 21

Le Codep était présent à l'assemblée générale du CDOS le 7 mars 2019 à DIJON.

Il a effectué dans l'année plusieurs démarches dans les locaux du CDOS relatives aux inscriptions et règlements des formations PSC1.

Le CODEP et le CROS Comité Régional Olympique et Sportif

Le Codep a participé le 5 mars à l'Université de Bourgogne à une soirée d'information organisée par le CROS de Bourgogne-Franche-Comté à l'intention des dirigeants de clubs, relative à la RGPD Réglementation Globale de la Protection des Données.

Le CODEP et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Pas de démarche particulière en 2019, hormis l'invitation du directeur de la DDCS à notre AG.

Le CODEP et la Préfecture/DDT

Le 5 mars 2019 a eu lieu la traditionnelle rencontre annuelle entre le Codep (Jean-Paul MARTINET et Jacques ROUGET) et l'ensemble du service de la Préfecture/DDT/bureau de la sécurité routière, manifestations sur la voie publique) dans les locaux de la DDT. Outre la remise de notre calendrier départemental, le Codep a proposé un document relatif aux moyens mis en œuvre par chaque organisateur pour assurer la **sécurité des participants à nos brevets**.

Le 19 août, rencontre de M. Munier DDT pour établir un ordre du jour pour la journée Sécurité programmée par le Codep le 14 décembre 2019. Accord donné par M. Munier pour son intervention dans cette journée consacrée à la sécurité des cyclistes (Eric Veret, Jacques Rouget).

Le 18 novembre, nouvelle rencontre avec la Préfecture/DDT (M. Munier) pour finaliser son intervention du 14 décembre 2019. (Eric Veret).

Le 14 décembre 2019, animation de M. Munier de toute la matinée de la journée Sécurité.

Le CODEP et le CONSEIL DEPARTEMENTAL

Participation de Jacques ROUGET le 9 janvier à la cérémonie des Vœux du Président François SAUVADET à DIJON.

Très nombreuses réunions en 2019 avec le Conseil Départemental, principalement avec le Pôle Solidarités, service Jeunesse, Sport et Vie Associative, auxquelles ont participé alternativement Bernard BOURDILLAT, Luc CHAUDRON, Jean-Paul MARTINET et Jacques ROUGET, pour les événements suivants :

- 1- Signature de la **Convention Conseil Départemental/Codep pour l'année 2019** par laquelle le Codep prenait 3 engagements :
 - * assister les communautés de communes pour favoriser la création et la surveillance de circuits VTT après formation d'une équipe de baliseurs,
 - * assurer la formation de dirigeants et éducateurs pour ses clubs,
 - * proposer des animations vélo auprès des publics spécifiques jeunes de la Maison de l'Enfance à AHUY et de la Maison d'Enfants de ST-SEINE-L'ABBAYE.
- 2- Tenue d'un stand Codep/FFCT au **SALON DES SENIORS** des 10 et 11 avril 2019 au Palais des Expositions à DIJON. Ont tenu le stand Anne-Marie et Bernard BOURDILLAT, Christian DESBOIS, Pascal HUGUENOT, Jean-Paul MARTINET et Jacques ROUGET.
- 3- Participation à la soirée des **Assises du Bénévolat** du Conseil Départemental, initialement prévue en décembre et reportée au 21 janvier 2020 (Jacques ROUGET).

Le CODEP, DIJON et DIJON METROPOLE

Le Codep était présent le 11 janvier 2019 à la cérémonie des vœux de M. François REBSAMEN, Maire de DIJON et Président de DIJON-METROPOLE au Zénith de DIJON.

Le 13 novembre à DIJON, présence de Jacques ROUGET à la soirée des Ambassadeurs JUST'DIJON présidée par M. le Maire de DIJON.

Le CODEP et le rassemblement Cyclo de CHOREY-LES-BEAUNE le 22 septembre 2019

Après l'expérience réussie de notre concentration cyclo à LOSNE en 2018, le Codep a voulu réitérer le rassemblement de nos cyclos et de leur famille le dimanche 22 septembre 2019 à CHOREY-LES-BEAUNE. Avec 210 participants en 2018 et les témoignages plus qu'encourageants, le Codep a loué pour son édition 2019 une salle plus vaste qui aurait pu accueillir plus de 300 participants.

La journée à CHOREY-LES-BEAUNE s'est révélée parfaitement réussie avec une belle participation aux activités proposées (quizz, concours photo, parcours de maniabilité et de lenteur, jeux anciens) dotées de lots conséquents. Mais compte tenu du nombre de présents en nette baisse (110 participants seulement), du coût de l'opération et de l'important travail de préparation dont différentes démarches auprès de la mairie dès le 6 février, le Codep préfère suspendre pour 2020 un tel rassemblement.

A noter la présence de quelques élus locaux pour les discours d'accueil.

Le CODEP et Côte-d'Or Tourisme (CDT)

Le 13 juin 2019, participation de Jacques ROUGET à l'Assemblée Générale de Côte-d'Or Tourisme dans les locaux du Conseil Départemental à Dijon.

Le CODEP, les Offices de Tourisme et les communautés de communes

L'année 2019 a été riche en contacts avec la COVATI et l'Office de Tourisme d'IS-SUR-TILLE. Ces relations font suite à la signature d'une convention signée le 21 décembre 2017 avec la communauté de communes COVATI à IS-SUR-TILLE, qui engageait la commission VTT du Codep dans la reconnaissance, la validation et le balisage de circuits VTT à inscrire dans le plan départemental PDESI.

La commission VTT du Codep, particulièrement active sur le secteur, a permis l'inscription de 2 circuits VTT inaugurés le 19 octobre lors de la fête de la truffe à IS-SUR-TILLE.

A noter que M. BAUDRY, Président de la communauté de communes de la COVATI avait invité le Codep le 24 janvier 2019 pour sa cérémonie des vœux où étaient présents Bernard BOURDILLAT et Jacques ROUGET.

Des relations avec le SIPLASUD ont également eu lieu pour la mise en place de circuits VTT sur le secteur du Plateau de CHENOVE.

Le CODEP et la Réserve Naturelle Régionale et Forêt d'Exception du Val-Suzon

Le Codep a participé au comité de Printemps de la Réserve Régionale Naturelle du Val-Suzon-Forêt d'Exception.

Quant au comité d'automne, il a été repoussé sur 2020.

Le CODEP et la Maison des Associations à DIJON

Le Codep, qui s'était vu attribuer à titre gratuit depuis avril 2017, le local 421 précédemment occupé par la Ligue de Bourgogne à la Maison des Associations (MDA) de DIJON, s'est vu notifier par la Ville de Dijon l'obligation de restituer le local. La restitution des clés a eu lieu le 9 avril 2019, après déménagement des archives Cosfic 2016 chez un particulier les 28 et 29 mars et cession du mobilier à des associations demandeuses les 1^{er} et 4 avril.

Régulièrement sollicité par la municipalité de DIJON pour participer à des animations diverses de la MDA (conférences, vernissages, expositions...), le Codep a notamment été présent le 4 mars à une réunion animée par le nouvel adjoint municipal en charge de la vie associative en présence des responsables de la MDA.

Le 8 octobre, il était présent à une conférence de la MAIF relative aux assurances obligatoires et facultatives pour le monde associatif.

Le CODEP et la Semaine Fédérale en Côte-d'Or en 2016

Depuis les derniers gros mouvements comptables de 2017, les comptes de la Cosfic étaient en sommeil, avec la plus grosse partie des réserves déposées sur le Livret Bleu du Codep.

Aujourd'hui, passé le délai des 3 ans où nous aurions pu être soumis à contrôle fiscal, les comptes Cosfic qui bénéficiaient d'une comptabilité séparée et indépendante, peuvent être intégrés aux comptes généraux du Codep.

Rappelons que notre Semaine Fédérale DIJON 2016 a été un succès, et que les cyclos présents à DIJON et rencontrés dans les SF qui ont suivi la nôtre, restent élogieux quant à leur passage à DIJON et en Côte-d'Or.

Le CODEP et la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

Le Codep était présent à l'AG du comité départemental de la Randonnée Pédestre CDRP le 8 mars 2019 à Dijon.

Le 28 mai 2019, il rencontrait le CDRP dans ses locaux au sujet de séjours à l'étranger.

Le CODEP et la FUB (association EVAD)

Les 7 janvier et 7 mars, participation avec EVAD à une réunion relative au développement des pistes cyclables dans l'est-dijonnais à la mairie de CHEVIGNY-ST-SAUVEUR.

Le Président

CODEP 21 CYCLOTOURISME

(HORS COSFIC)

A.G. 01/02/2020

ANNEXE 4

DEPENSES	Prévisionnel 2019	Réalisé 2019	Réalisé 2018	Réalisé 2017
SECRETARIAT	1 400,00 €	1 021,71 €	1 159,52 €	934,35 €
DEPLACEMENTS ET MISSIONS CODEP	2 400,00 €	2 590,64 €	2 377,29 €	2 131,31 €
ASSEMBLEE GENERALE	2 000,00 €	2 046,81 €	1 444,69 €	2 009,42 €
COTISATIONS - ASSURANCES - PARUTIONS	500,00 €	398,32 €	408,69 €	442,22 €
FRAIS BANCAIRES	100,00 €	129,05 €	67,23 €	78,87 €
DOCUMENTATION	200,00 €	146,40 €	227,40 €	275,00 €
MATERIEL	600,00 €	1 032,50 €	659,63 €	82,75 €
ACHAT DE PRODUITS POUR CESSION	0,00 €	0,00 €	1 584,90 €	0,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	1 200,00 €	2 526,63 €	1 836,70 €	2 284,90 €
JEUNES	500,00 €	231,70 €	473,10 €	181,60 €
SEJOURS CODEP	27 000,00 €	26 467,12 €	25 701,50 €	21 499,80 €
VOYAGE ITINERANT AU FEMININ	3 600,00 €	6 442,36 €	4 339,45 €	2 510,06 €
CONCENTRATION	4 000,00 €	3 733,43 €	4 733,82 €	0,00 €
OPERATIONS POUR TIERS	300,00 €	64,65 €	44,28 €	342,76 €
AUTRES DEPENSES	200,00 €	570,00 €	689,73 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2019	44 000,00 €	47 401,32 €	45 747,93 €	32 773,04 €
Dépenses réglées sur l'exercice précédent		-6 948,00 €	-6 500,00 €	0,00 €
Dépenses réglées pour l'exercice suivant		0,00 €	6 948,00 €	6 500,00 €
TOTAL DES DEPENSES 2019 EN BANQUE		40 453,32 €	46 195,93 €	39 273,04 €

RECETTES	Prévisionnel 2019	Réalisé 2019	Réalisé 2018	Réalisé 2017
FFCT RISTOURNES ET DOTATIONS	3 600,00 €	3 786,60 €	4 293,69 €	3 634,76 €
SUBVENTIONS	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	1 200,00 €	1 296,00 €	980,00 €	940,00 €
PRODUITS FINANCIERS	150,00 €	79,23 €	122,07 €	119,51 €
VENTE DE PRODUITS	500,00 €	1 012,00 €	203,00 €	0,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	350,00 €	305,00 €	0,00 €	105,00 €
JEUNES	100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SEJOUR CODEP	27 000,00 €	29 120,00 €	25 510,00 €	22 570,00 €
VOYAGE ITINERANT AU FEMININ	3 000,00 €	5 869,54 €	3 490,00 €	2 004,20 €
CONCENTRATION	2 800,00 €	1 812,77 €	2 303,07 €	0,00 €
OPERATIONS POUR TIERS	100,00 €	0,00 €	0,00 €	1 003,00 €
AUTRES RECETTES	200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE 2019	44 000,00 €	48 281,14 €	41 901,83 €	35 376,47 €

Fonds COSFIC (incluant intérêts livret bleu)	44 571,75 €	375,00 €	50 000,00 €
TOTAL DES RECETTES 2019 EN BANQUE	92 852,89 €	42 276,83 €	85 376,47 €
RESULTAT DE L'EXERCICE EN BANQUE	52 399,57 €	-3 919,10 €	46 103,43 €
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	879,82 €	-3 846,10 €	2 603,43 €
Variation des stocks (1381,00€ - 399,00€)	-982,00 €	1 381,00 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-102,18 €	-2 465,10 €	2 603,43 €

RESULTAT EN BANQUE 2019

EN BANQUE AU 01/01/2019	67 598,71 €
Recettes en banque en 2019	92 852,89 €
Dépenses en banque en 2019	-40 453,32 €
RESULTAT EN BANQUE EN 2019	52 399,57 €
EN BANQUE AU 31/12/2019	119 998,28 €
Fonds COSFIC 2016	-94 000,00 €
Part intérêts livret bleu sur fonds COSFIC 2016	-946,75 €
FONDS DISPONIBLES AU 31/12/2019	25 051,53 €

REPARTITION DES DISPONIBILITES AU 31/12/2019

COMPTE COURANT AU 31/12/2019	11 966,55 €
Ecritures débit non comptabilisées au 31/12/2019	-66,00 €
Ecritures crédit non comptabilisées au 31/12/2019	0,00 €
SOLDE EFFECTIF COMPTE COURANT Au 31/12/2019	11 900,55 €
LIVRET BLEU AU 31/12/2019	108 097,73 €
Fonds COSFIC 2016	-94 000,00 €
Part intérêts livret bleu sur fonds COSFIC 2016	-946,75 €
SOLDE EFFECTIF LIVRET BLEU AU 31/12/2019	13 150,98 €
FONDS DISPONIBLES AU 31/12/2019	25 051,53 €

AVOIRS AU 31/12/2019

Fonds disponibles au 31/12/2019	25 051,53 €
Valeur des stocks au 31/12/2019	399,00 €
AVOIRS NETS	25 450,53 €



À vélo tout est plus beau !

CODEP 21 CYCLOTOURISME ANNEXE 4 BUDGET PREVISIONNEL 2020 (HORS COSFIC)
--

DEPENSES

TOUTES A TOULOUSE	26 000,00 €
DEPLACEMENTS ET MISSIONS CODEP	2 500,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	2 200,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	2 000,00 €
SECRETARIAT	1 400,00 €
JEUNES	1 000,00 €
MATERIEL	500,00 €
OPERATIONS POUR TIERS	500,00 €
COTISATIONS - ASSURANCES - PARUTIONS	500,00 €
FRAIS BANCAIRES	200,00 €
AUTRES DEPENSES	100,00 €
DOCUMENTATION	100,00 €
SEJOUR CODEP	0,00 €
CONCENTRATION	0,00 €
ACHATS DE PRODUITS POUR CESSION	0,00 €
TOTAL	37 000,00 €

RECETTES

TOUTES A TOULOUSE	23 000,00 €
SUBVENTIONS	5 000,00 €
RISTOURNES ET DOTATION FFCT	3 600,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	1 600,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	200,00 €
VENTE DE PRODUITS	200,00 €
JEUNES	100,00 €
PRODUITS FINANCIERS	100,00 €
OPERATIONS POUR TIERS	100,00 €
AUTRES RECETTES	100,00 €
SEJOUR CODEP	0,00 €
CONCENTRATION	0,00 €
FONDS DE RESERVE POUR PROJETS EXCEPTIONNELS	3 000,00 €
TOTAL	37 000,00 €



**78^{ème} Semaine fédérale internationale
de cyclotourisme
en Côte-d'Or, à Dijon**



COMPTES ANNUELS

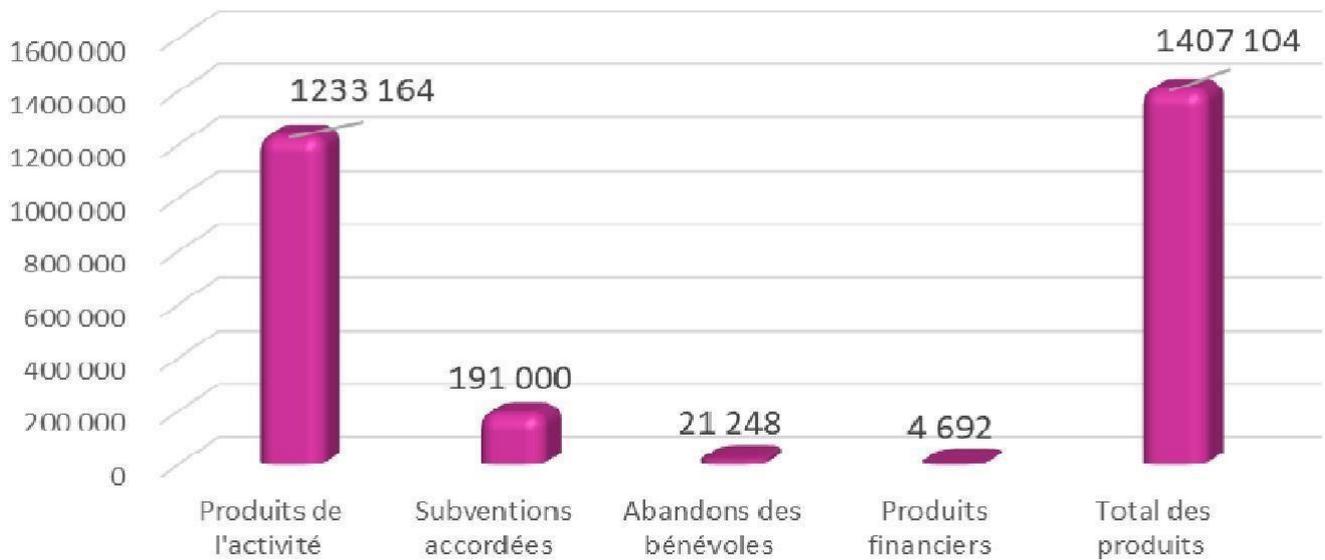
Exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

SOMMAIRE

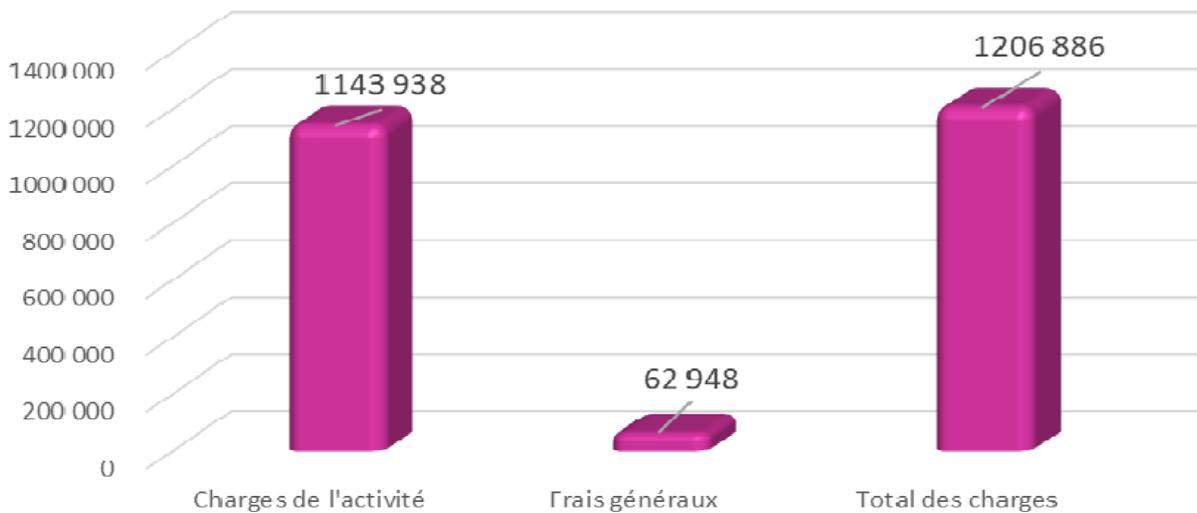
	Pages
RAPPEL DES CHIFFRES CLES	2
COMPTE DE FONCTIONNEMENT	4
BILAN ACTIF	5
BILAN PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	N/A

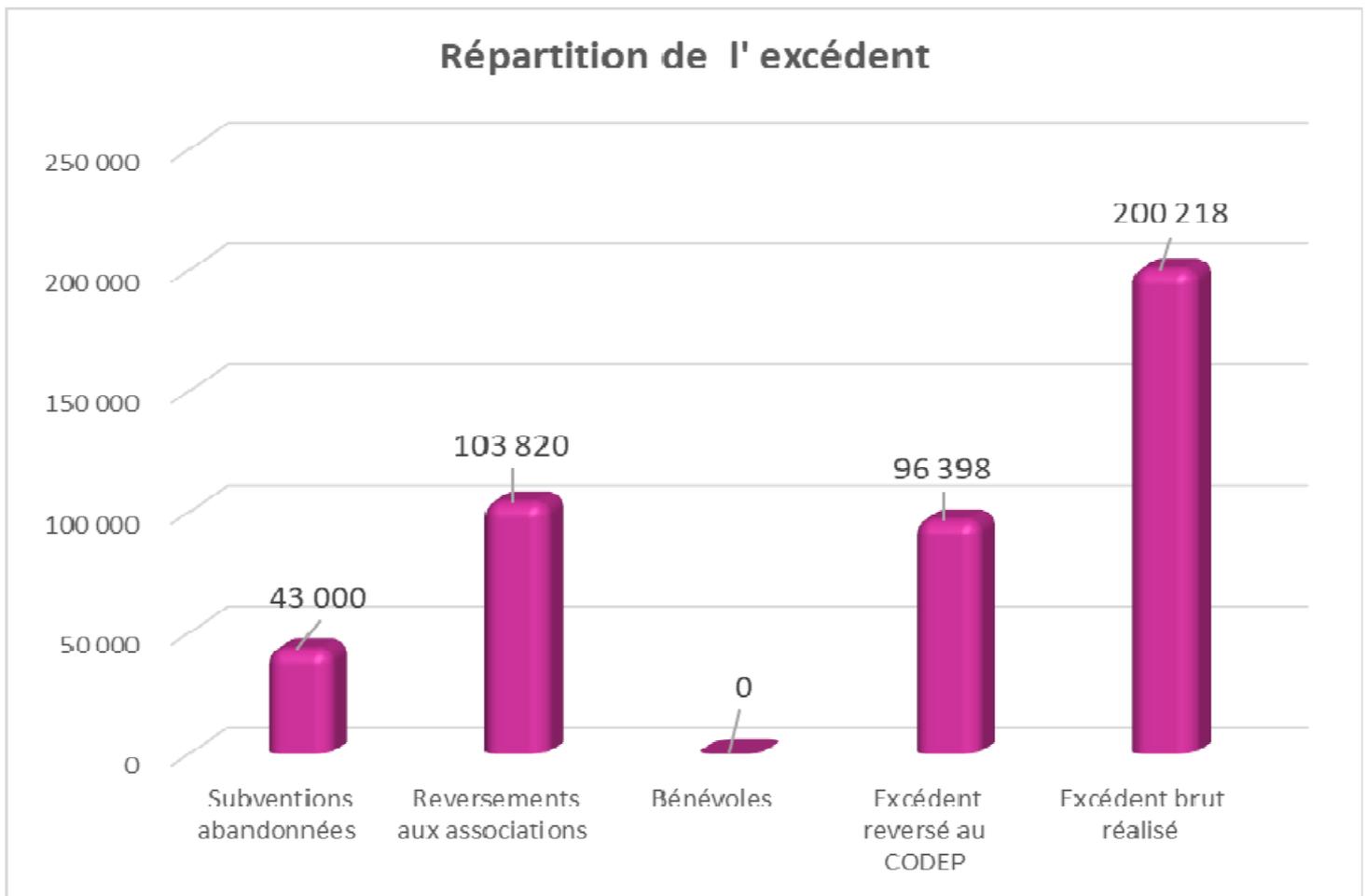
RAPPEL DES CHIFFRES CLES

Total des produits



Total des charges



RAPPEL DES CHIFFRES CLES (suite)**Valorisation des heures de bénévolat****du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016**

Type de bénévoles	Nombres de bénévoles	Nombre d'heures	Coût global valorisé
Président, Vice Présidents et Présidents de commission :	12	15 065	528 194
Vice Présidents de commission :	21	13 486	264 171
Les autres bénévoles :	1 724	37 868	457 729
Total	1 757	66 419	1 250 094

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	Année 2019	Année 2018
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits des activités		
Subventions d'exploitation		
Autres produits		
Reprises sur amortissements et provisions		22,39
Transfert de charges		384,00
Autres produits	268,50	
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	268,50	406,39
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Charges des activités		
Consommations en provenance des tiers		
Services extérieurs		
Autres Services extérieurs	20,14	159,77
Impôts taxes & verst assimilés		1 072,00
Charges de personnel		
Dotat. Amortisss et Provisions		
Dotation Amortisss s/Immobilisations		
Autres charges		
Subventions reversées		
Autres charges	74,40	44,37
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	94,54	1 276,14
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	173,96	-869,75
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	571,75	495,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	571,75	495,00
CHARGES FINANCIERES		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	571,75	495,00
RESULTAT COURANT	745,71	-374,75
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
RESULTAT NET	745,71	-374,75

BILAN ACTIF

	Année 2019 (12 mois)			Année 2018 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
TOTAL				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours divers				
Avances et acomptes / commandes				
Créances de fonctionnement				
Créances diverses	94 946,75		94 946,75	50 375,00
Disponibilités et valeurs mobilières	1 451,02		1 451,02	45 815,70
Charges constatées d'avance				
TOTAL	96 397,77		96 397,77	96 190,70
TOTAL GENERAL ACTIF	96 397,77		96 397,77	96 190,70

BILAN PASSIF

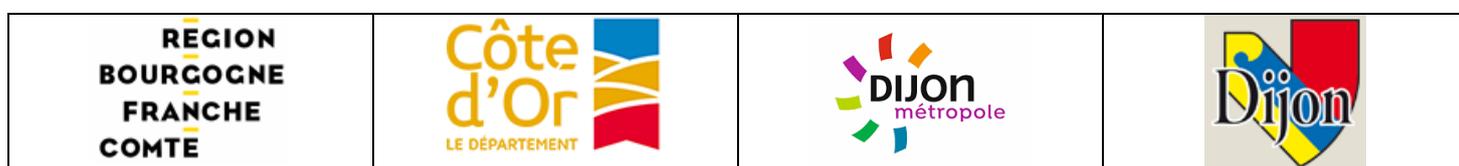
	Année 2019	Année 2018
	Net	Net
FONDS PROPRES		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Fonds associatif	95 652,06	96 026,81
RESULTAT DE L'EXERCICE	745,71	-374,75
Subventions d'investissement		
Fonds dédiés		
TOTAL	96 397,77	95 652,06
DETTES		
Dettes financières		
Dettes de fonctionnement		
Dettes diverses		
Associations apparentées		185,00
Autres dettes		353,64
Produits constatés d'avance		
TOTAL		538,64
TOTAL GENERAL PASSIF	96 397,77	96 190,70



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

Projet de budget Cosfic 2020

Soumis au vote :
L'AG autorise la clôture des comptes
Cosfic au profit des comptes Codep 21
à effet du 1^{er} janvier 2020.



RAPPORT DES CENSEURS AUX COMPTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE CÔTE D'OR

(HORS COMMISSION COSFIC)

2019

En exécution du mandat de censeurs aux comptes qui nous a été confié, nous avons procédé, Mme Marie-Christine Champy et M. Guy Variot, le 23/01/2020 à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, présentés par M. Christian Desbois, trésorier du CODEP 21 de cyclotourisme.

Nous avons vérifié les factures numérotées et leur concordance avec le livre des dépenses puis des recettes. Nous avons obtenu les justifications jugées utiles et nous n'avons pas relevé d'anomalie particulière dans ces comptes.

Nous avons noté l'exactitude du solde des opérations avec le relevé bancaire au 31 décembre 2019 soit 25.051,53€ (11.900,55€ sur le compte courant et 13.150,98€ sur le livret bleu)

A noter que le solde du livret bleu d'un montant de 108.097,73€ est à répartir de la manière suivante : 13.150,98€ pour le CODEP 21

94.946,75€ pour le placement COSFIC + solde Extrait cpte COSFIC 1454,02 €

Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils sont soumis à l'Assemblée Générale du 1^{er} février 2020 à Comblanchien représentent sincèrement et régulièrement la situation financière du CODEP 21 de cyclotourisme au 31 décembre 2019 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date.

En conclusion, nous vous invitons donc à approuver les comptes de l'exercice 2019 en l'état.

Fait à Dijon le 23/01/2020

Les censeurs aux comptes

Marie-Christine Champy



Guy Variot

